

COTISATION ANNUELLE

de septembre à juin

Saison 2016-2017

55 €

payable en septembre

Les chèques sont libellés à l'ordre de
« **APRRES/Nîmes** »

Une quittance sera remise

Paiement échelonné possible : remettre 3 chèques à la trésorière

Pour le paiement en espèces : voir la trésorière

*Les nouveaux adhérents qui arrivent en cours d'année
s'acquitteront d'une cotisations en fonction de leur date d'entrée dans l'association :*

SEPTEMBRE	55
OCTOBRE	50
NOVEMBRE	45
DÉCEMBRE	40
JANVIER	35
FÉVRIER	30
MARS	25
AVRIL	20
MAI	15
JUIN	10